

CONSEIL MUNICIPAL

26 JUIN 2014

Le vingt-six juin deux mil quatorze, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, Maire.

Présents :

Bernard Riant, Maire

Véronique Pierron, Richard Gautier, Joël Nain adjoints

Maurice Poulin, Frédéric Magnier, Jean-Michel Guyot, Maryline Renaudin, Jean Deloffre, Dany Moine, Joël Nain, Mathieu Debain, Martine Chevallier, Jean-François Capolungo

Absents excusés : Nadine Durand pouvoir Jean-François Capolungo, Thierry Guenard pouvoir Bernard Riant

Secrétaire de Séance : Véronique Pierron



DEMANDE D'AJOUT D'UN POINT : CREATION POSTE POUR CONTRAT AIDE
Adopté à l'unanimité des présents et représentés

1 - ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 28 MAI 2014

Adopté à l'unanimité des présents et représentés

2 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Néant

3 - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

Centre de Loisirs : Création de 2 postes pour seconder Natacha si besoin.

Isabelle participera aux sorties et viendra en renfort

A ce jour fréquentation moyenne, les inscriptions courent encore.

Activités prévues : plâtre, origami, papier mâché, atelier cuisine, les enfants recevront les parents.... A la fin de la période et présenteront photos et travaux.

Sorties prévues : accro branches, accro grottes, piscine à Nantou, Yonne Tour Sport, le Ferme en Sol, Festi Coccinelle, pique nique

Sortie à LADUZ : sortie annulée faute d'inscriptions suffisantes.

NAP :

- la 1^{ère} partie du programme (de septembre à octobre) a été établie avec Natacha : vendanges, cueillette des pommes, atelier cuisine, cidre, jeux « autour de la pomme », découverte de la nature sous toutes ses formes, activités patchwork
- le service restauration sera assuré le mercredi midi ainsi que l'accueil péri scolaire du mercredi après midi : l'information a été transmise aux parents.
- Véronique PIERRON va contacter la gendarmerie, l'ONF, la CA (communauté de l'auxerrois) pour la mise en place d'interventions.
- Une habitante de Vallan s'est proposée pour aider lors des activités.

Le mardi 17 juin au matin, les enfants ont pu assister au labour de la vigne avec charrue et cheval : ravissement, émerveillement, étonnement et entière satisfaction des enfants. Jus d'orange et gâteaux ont clôturé cette matinée « plein air »

Emploi Avenir :

- Contrat de 26 heures à partir de la rentrée de septembre pour 1 année renouvelable
- Des dossiers ont été sélectionnés, les entretiens débuteront lundi 30 juin. La personne retenue devra être diplômée BAFA ou autre de façon à prendre part aux activités péri scolaire, NAP, surveillance cantine. Elle assurera également l'entretien des locaux communaux avec Isabelle et Monique.

Qualité de l'air :

- Le décret 2011-1728 du 2 décembre 2011 relatif à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public prévoit la mise en œuvre de cette surveillance avant le **1er janvier 2015** pour les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans et les écoles maternelles. Des devis sont en cours. A l'étude une demande groupée par l'intermédiaire de la Communauté (en attente validation)

Api restauration :

- Véronique PIERRON a rencontré notre prestataire le 25 juin dernier pour faire un bilan de l'année écoulée.

Ecole primaire et maternelle :

- Solange Silvan, directrice de l'école élémentaire quitte Vallan après avoir obtenu sa mutation dans sa commune (Cravant). Madame BOUTANT, institutrice depuis 1 année à l'école maternelle est mutée à Villefargeau.

Commission Environnement

Rapporteur : Joël NAIN

La commission environnement s'est réunie le mardi 24 juin 2014 à 18 h 30 à la mairie :

Présents : Nadine DURAND, Jean DELOFFRE, Thierry GUENARD, Joël NAIN,

Absent excusé : Jean François CAPOLUNGO

Absente : Maryline RENAUDIN

- Le montant des travaux d'élagage de la forêt communale s'élève à 4 230.00 euros HT. La commission propose de ne faire effectuer qu'une partie des travaux pour un montant de 1 418.00 euros. Accord du conseil municipal.
- La commune propose l'achat de 2 jardinières pour un montant de 458.23 TTC, livraison incluse. Le conseil valide l'offre de la commission.
- La commission s'est rendue sur le site, en haut du chemin des Brulis pour la pose d'un banc. Nadine DURAND doit contacter le propriétaire pour avoir son accord.

- Un appel à projet « plus d'arbres, plus de vie » a été reçu en Mairie. Cet appel a pour but une opération plantation pédagogique avec les écoles 2014 - 2015. Véronique PIERRON propose que ce projet, s'il aboutit, soit inclus dans le programme des NAP.
- Le jury départemental du concours du fleurissement 2014 fera sa visite le mardi 22 juillet 2014 à 8 h 30 : rendez-vous devant la Mairie.
- La commission environnement, dans le cadre de la sélection des maisons fleuries pour le concours départemental et communal, fera sa visite du village le lundi 7 juillet 2014 à 18 h 30.
- L'opération « nettoyons la nature » aura lieu le vendredi 26 septembre 2014 à partir de 9 h 30 avec la commission environnement, les écoles et les habitants du village.

Commission Travaux

Rapporteur : Bernard RIANI

- Maurice POULIN, Joël NAIN et Véronique PIERRON ont reçu l'entreprise ALBERT pour divers travaux :
 - Démoussage du toit du préau et de la salle polyvalente. Le devis s'élève à 7 255 euros HT.
 - Un 2^e devis est en attente.

Commission Animation

Rapporteur : Richard GAUTIER

- Concours de boules le samedi 28 juin dans le cadre de la fête patronale
- Structures gonflables pour les enfants
- 14 juillet : à 9 heures, traditionnelle pêche à la truite, en soirée, lampions et feu d'artifice

Commission Attractivité

Rapporteur : Mathieu DEBAIN

Mathieu DEBAIN rappelle le but de cette commission : inciter la venue de nouveaux habitants sur notre territoire, indispensable à la survie de nos écoles.

Toutes les pistes seront étudiées pour mener à bien ce projet.

4 - CONVENTION GAZPAR

Le Maire a rencontré Pascal JACQUEMARD de GRDF. L'objet du rendez-vous était la mise ne service sur la commune de Vallan de compteurs à gaz « intelligents ». C'est-à-dire raccordés à un centre de traitement informatique. Ces compteurs envoient un signal radio de faible intensité. Quelques secondes par jour à une antenne fixée sur un bâtiment public... Cette antenne sera alimentée par le courant de la commune en contre-partie GRDF versera à la commune une indemnité forfaitaire annuelle de 50€. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

5 - DECISION DU MAIRE

Contrat AssainiClean signé le 30 mai 2014 :

Durée : 4 ans

Montant HT: 1^{ère} année : 1 002.40HT

2^{ème} année : 983.50 €

3^{ème} année : 989.80 €

4^{ème} année : 941.50 €

6 - DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE M49

Afin de régler les factures de travaux d'investissement ponctuels, Richard GAUTIER propose de prendre la décision modificative budgétaire suivante :

2315 Installations, matériel et outillages techniques : - 10 000€

21532 Réseaux d'assainissement : + 10 000€

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

7 - COMMUNICATIONS

- Une dérogation scolaire est arrivée en Mairie pour la prochaine rentrée.
- Des vols de légumes ont été signalés dans les jardins.
- Un courrier de la Préfecture nous informe du déclenchement du **niveau 1** - veille saisonnière du plan national canicule 2014. Il existe 4 niveaux :
 - Niveau 2 - avertissement chaleur
 - Niveau 3 - alerte canicule
 - Niveau 4 - mobilisation maximale

Prochaine réunion du Conseil : Jeudi 31 Juillet 2014 à 20 h 30

Séance est levée à 23 heures

Fait et délibéré, le vingt-six juin deux mil quatorze.



Le Maire,
Bernard Riant

Véronique PIERRON

Richard GAUTIER

Joël NAIN

Jean-François CAPOLUNGO

Frédéric MAGNIER

Maurice POULIN

Thierry GUENARD
Absent excusé

Nadine DURAND
Absente excusée

Jean-Michel GUYOT

Mathieu DEBAIN

Martine CHEVALLIER

Maryline RENAUDIN

Jean DELOFFRE

Dany MOINE